

Osons les territoires !

Synthèse de l'atelier animé par le Collectif Osons les territoires au Sommet Climate Chance Europe 2022, à Nantes 7 mars 2022

Osons les territoires est une dynamique collective, née au sein de la Fabrique des transitions d'une double insatisfaction à l'égard des élections présidentielles et législatives : l'absence d'une boussole et d'une vision claires dans les propos des différents candidats alors que dans un monde incertain et interdépendant c'est d'une boussole dont nous avons besoin pour garder le cap en s'adaptant aux réalités fluctuantes ; le biais résultant du fait que les élections présidentielles sont devenues les seules élections décisives, en polarisant l'attention sur des mesures nationales, sans questionner l'adaptation des anciens acteurs, les États et les grandes entreprises, aux défis à venir.

Ce collectif a donné naissance à un appel « Osons les territoires ! » animé par la Fabrique des transitions et par Citego.

Tous les signataires de l'appel sont unis par la conviction du rôle potentiel des territoires, entendus comme bassins de vie et écosystème d'acteurs partageant un même espace, face aux défis de la transition systémique que nous devons entreprendre. Mais les territoires ne peuvent assumer ce rôle qu'à une double condition : qu'ils se transforment eux-mêmes et deviennent de véritables acteurs collectifs ; que d'autres transformations s'opèrent au niveau national et européen faute de quoi l'action territoriale se heurte à un plafond de verre.

Notre atelier découle de ces convictions. Nous partirons des initiatives portées par des territoires des régions Loire-Bretagne et verrons les leçons qu'on peut en tirer. Puis nous explorerons les conditions de changement d'échelle. Enfin nous évoquerons notre boussole et illustrerons les propos par quelques-unes des propositions du cahier « osons les territoires ».

Des initiatives porteuses d'avenir dans la région Loire Bretagne

La région se caractérise par un petit nombre de métropoles, Nantes et Rennes en particulier et par un tissu de petites villes et villages entre les métropoles. Le risque que court ce tissu inter-métropolitain est de se dévitaliser en étant subordonné à la logique de croissance des grandes villes et aux besoins qui en découlent, notamment en matière foncière.

Après un long temps de maturation, s'est créée récemment l'**AILB, Alliance inter-métropolitaine de Loire Bretagne**. Elle réunit aujourd'hui 15 EPCI, établissements publics de coopération intercommunale, allant de 16000 à 68000 habitants, et représentant ensemble 540 000 habitants dans une région qui en compte 2 500 000.

C'est un exemple remarquable de coopération intercommunale, chaque EPCI correspondant à un bassin de vie. L'AILB ne tourne pas le dos aux métropoles mais souhaite gérer l'interaction entre métropoles et tissu des petites villes. C'est un exemple de gouvernance à multiniveaux se mettant en place à l'initiative des territoires eux-mêmes.

Convaincue qu'un territoire doit partir de ses propres ressources internes, notamment humaines, et de ses propres besoins, associant tous les acteurs des territoires, l'AILB a entrepris une démarche stratégique en identifiant les domaines d'action en commun. Les trois premiers concernent : la décarbonation de l'économie avec la mise en place d'une filière de production et utilisation

d'hydrogène, en privilégiant ressources et débouchés locaux ; une formation en alternance, dont le Campus de Redon est le précurseur, définie avec les entreprises, pour mieux relier formation et besoins de l'économie ; l'habitat avec une démarche d'échange d'expériences notamment autour de la mobilisation des ressources foncières. Dans cette démarche, souligne Daniel Baron, qui anime le processus, on part de l'écosystème d'acteurs et c'est par cette approche systémique que l'on peut concevoir la filière hydrogène.

Par son caractère de regroupement volontaire et par son souci de partir des atouts des territoires concernés, l'AILB impose une inversion du regard : ce sont les acteurs eux-mêmes qui pensent globalement et agissent localement. Ils rompent aussi bien avec la vision paternaliste de l'État, qui les considère comme des points d'application de politiques définies au niveau national, qu'avec la vision qu'en ont les métropoles d'espace d'accueil de leurs propres extensions.

Second exemple d'inversion du regard sur les territoires, *les îles du Ponant*. 15 îles représentant seulement 16000 habitants permanents mais accueillant chaque année 2 millions de visiteurs. Un des défis auxquels elles sont confrontées est de maintenir sur les îles une population permanente. Or, du fait de leur intérêt touristique, elles connaissent une pression foncière rendant presque impossible, sans politique volontariste, l'installation de jeunes actifs. Conscientes à la fois de leur diversité et de l'unité de leurs problèmes, elles se sont demandé comment prendre en main ensemble leurs problèmes communs, ce qu'elles pouvaient faire ensemble en association avec la Fédération des îles européennes. Même si la loi reconnaît leurs problèmes spécifiques, elles ont la volonté de penser elles-mêmes leurs politiques en partant de ce qu'elles ont, de leurs savoir-faire. Loin de se résigner à subir, elles assument l'enracinement de ces savoir-faire dans un terroir. La créativité, dit Jean Verger, naît précisément des contraintes, comme l'illustre le projet de fabriquer du verre à partir de coquillages ; et le tissu humain peu dense fait naître la coopération.

Pour Robert Jestin ces îles sont une belle illustration de l'économie symbiotique combinant intelligence humaine, respect de la biosphère et maîtrise des technologies. On trouve toujours des solutions à condition, dit-il, de mobiliser l'ensemble des parties prenantes. A contrario, quand on veut imposer des politiques de transition, comme la méthanisation, les éoliennes ou les hydroliennes sans concertation avec les parties prenantes on se heurte à de vives résistances. La démarche fait école, des îles canadiennes s'intéressent à leur tour à la filière hydrogène d'autant plus que c'est un carburant approprié pour les bateaux. Les campus en alternance permettent d'assumer à la fois la diversité des situations et la répliquabilité possible des solutions inventées à un endroit.

Armel Huet, sociologue qui travaille depuis des décennies avec les villes de Bretagne dégage de l'expérience de l'AILB un certain nombre de réflexions.

Tout d'abord, l'énorme connaissance universitaire accumulée ne sert pas à grand-chose tant qu'elle n'est pas enracinée dans la société concernée.

Deuxièmement le changement de regard doit aussi venir des grandes villes. Parler d'inter-métropolitain dit bien que ces territoires assument pleinement le fait métropolitain mais ne veulent pas lui être subordonnés et revendiquent là aussi, un changement de regard car, dit-il, l'écart ne cesse de se creuser entre petites villes et métropoles, ces territoires se sentent méprisés et ont du mal, dans le dialogue, à faire valoir leurs spécificités. Mais le dialogue ne peut se nouer que si les territoires inter-métropolitains partent de leurs propres ressources.

Pour lui, cette alliance qui vient de naître de façon volontaire a un fonctionnement fondamentalement coopératif, revenant aux fondements de la société et de l'action politique : l'organisation du bien commun. Le territoire, ainsi, redevient au cœur de l'invention de l'avenir.

C'est aussi une rupture par rapport à l'organisation actuelle de l'action publique qui part des centres de pouvoir. Ici c'est la coopération entre pairs qui est au centre de l'action politique, permettant de reconstruire des sociétés de proximité, condition fondamentale des sociétés humaines. Car chaque personne, dit Armel Huet, habite un lieu et un temps alors qu'elle est aujourd'hui écartelée entre espaces et temporalités différentes. S'enraciner, non pour se fermer aux autres mais au contraire pour s'ouvrir.

Cette approche par les territoires est essentielle vis à vis du changement climatique car, comme le montre l'exemple de l'AILB ces espaces sont ceux où l'on peut traiter la nature en partenaire.

Comme le souligne l'appel « Osons les territoires ! », reconstruire les relations, entre les personnes, entre les acteurs, entre les niveaux de gouvernance, entre la société et la nature, entre une société locale et le reste du monde, nous donne une boussole. Elle ne se met pas en œuvre par des lois, elle nous indique dans tous ces domaines vers où aller.

Penser local, nous dit Julie Laernoës, maire adjointe de Nantes et vice-présidente du réseau européen Energy Cities, non seulement pour agir localement mais aussi pour agir globalement. Et pour cela, engager une nouvelle étape, radicale, de décentralisation. Car les solutions sont dans nos territoires. Mais il faut pour cela faire reconnaître le rôle des territoires et des villes au niveau national, européen et mondial. Et c'est le sens de la mission des réseaux internationaux de villes comme Climate Alliance, la Convention des maires ou Energy Cities.

Cette reconnaissance du rôle des villes s'est faite en plusieurs étapes. L'une d'elles a été à la COP21 l'Assemblée mondiale des villes, qui pour la première fois faisait partie de la COP officielle. Mais le chemin est encore long. La voix des villes a du mal à se faire entendre au moment de l'écriture des textes, par exemple le paquet législatif du Pacte vert européen. Conséquence, le financement de la transition territoriale prend la forme d'appels à projet et suit un circuit alourdi par le passage par les États membres : les villes sont reconnues comme une partie de la solution mais l'accès aux financements reste très consommateur en temps, en énergie et en ressources humaines.

Jacques Brégeon illustre également la boussole de « Osons les territoires ! » par la nécessité de repenser le système de formation. Les « living lab » (méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation) sont une des réponses. Car on a besoin d'une démarche collective de formation et d'innovation, ce que le cadre académique est bien incapable de fournir. Une transformation radicale du système éducatif s'impose, proposant d'autres processus apprenants pour permettre à la société de se transformer rapidement. Un autre référentiel est nécessaire dont le campus E.S.P.R.I.T de Redon offre un exemple : monté par la société civile, dans un processus qui s'invente en marchant et permet de faire émerger, à l'occasion de l'action, des compétences nouvelles, individuelles et collectives, par exemple la vertu d'empathie, si cruciale dans l'action, si absente de formations académiques.

C'est pourquoi la formation est inséparable du projet de transformation et devrait se voir réserver un financement spécifique au sein même des projets. Alors, on va vraiment pouvoir parler de « territoire apprenant », ce qui conduit à étendre aux territoires la méthode de gestion prévisionnelle des compétences que l'on trouve déjà dans certaines entreprises.

Conclusion

Boussole de la reconstruction des relations ; inversion du regard sur les territoires et nécessité d'un changement radical des rapports entre territoires et État ; gouvernance à multi-niveaux ; caractère central de la coopération ; révolution de l'éducation ; mobilisation du capital immatériel des territoires comme point d'appui de la transition ; évolution des rapports entre les métropoles et le reste du territoire ; nécessité de faire évoluer la politique régionale de l'UE ; nécessité pour la France d'une nouvelle étape, radicale, de décentralisation en privilégiant les bassins de vie ; mise en œuvre du principe de subsidiarité active promue par l'UE pour combiner diversité des contextes et répliquabilité des principes directeurs nés de l'échange d'expériences : en partant des exemples de la région Loire Bretagne, l'atelier a permis d'illustrer de nombreuses propositions du cahier « Osons les territoires ! ».

→ *Pour découvrir l'atelier dans son intégralité l'enregistrement est en ligne [ici](#).*